



Ordonnance de télécom CRTC 2007-209-1

Ottawa, le 9 août 2007

Erratum

L'Ordonnance de télécom CRTC 2007-209 du 11 juin 2007 est modifiée et le changement est indiqué en italique et en caractères gras.

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bell Canada	883 (NST)	le 30 mai 2007	<i>le 1^{er} août 2007</i>
MTS Allstream Inc.	610 610A	le 19 décembre 2006 le 4 juin 2007	le 11 juin 2007
MTS Allstream Inc.	625	le 30 mai 2007	le 1 ^{er} août 2007
MTS Allstream Inc.	626	le 30 mai 2007	le 1 ^{er} août 2007
MTS Allstream Inc.	627	le 31 mai 2007	le 1 ^{er} août 2007
Télébec, Société en commandite	347	le 31 mai 2007	le 11 juin 2007
Société TELUS Communications	4281 (TCBC)	le 31 mai 2007	le 15 juin 2007
Société TELUS Communications	592 (TCI)	le 31 mai 2007	le 15 juin 2007
Société TELUS Communications	453 (TCQ)	le 31 mai 2007	le 14 juin 2007
Société TELUS Communications	264	le 28 mai 2007	le 12 juin 2007
Société TELUS Communications	265	le 30 mai 2007	le 15 juin 2007

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>